

**VIOLENCE
ET
LIBERTES**

(Notre Édito)

LE PEUPLE 2^F BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

**BERRIEN
ou la
braderie
de notre
sous-sol**

**L'AVENIR
des races
animales
bretonnes**

(Notre Etude p. 8-10)

**JERSEY :
bagne ou
paradis
pour les
travailleurs**

**Le problème
breton
de Brest
à
Nantes**

**On nous
A VOLÉ
notre
HISTOIRE**

(page 13)

**St. MALO
La Siccna
ou la
loi de la
jungle**

Edito

OU EST LA VIOLENCE ?

DÉPUIS son arrivée au pouvoir, Giscard veut apparaître comme le champion de la « société libérale avancée ». Dans la bouche de Giscard, l'adjectif libéral ne doit pas faire illusion. Le seule liberté qu'il défend est la liberté pour le capitalisme de faire des profits sur le dos des travailleurs.

Lorsque des hommes de droite utilisent le mot de liberté c'est toujours pour défendre leurs intérêts contre les intérêts des travailleurs.

Lorsque les patrons parlent de « libérés de travail », c'est pour l'appeler au droit de grève, à la liberté syndicale. Et ils ne se privent pas d'utiliser la liberté que leur laisse le pouvoir d'organiser des milices patronales pour s'attaquer aux libertés fondamentales des travailleurs.

Et l'on constate que plus la société libérale de Giscard avance, plus les libertés des travailleurs sont menacées. Liberté syndicale et droit de grève surtout. Depuis plusieurs mois nous assistons à des interventions systématiques de la police dans les conflits sociaux. Ce fut le cas au « Parisien Libéré », ce fut aussi le cas chez « Choussier », et aussi à « Transocean ». à Brest et aussi à Quimper pour empêcher des manifestants de chez Corley d'accéder à la Préfecture. Et les attaques contre les organisations syndicales sont de plus en plus nombreuses et graves.

Ces attaques de front contre les travailleurs se doublent d'une manœuvre de diversion : on assiste en effet à une campagne sur le thème de la violence orchestrée par le gouvernement et le patronat. Les éditions de la presse aux ordres et les discours de Poincaré regardent d'informations et de déclarations visant à faire de la violence le problème n°1. Par cette campagne le pouvoir veut d'abord détourner de leurs véritables problèmes les travailleurs qui ont le mauvais goût de ne pas suivre le conseil de Giscard « Partez tranquilles en vacances », mais de poursuivre leurs luttes revendicatives. Poincaré en 1973 utilisa un procédé analogue en lançant un vaste barrage sur le drague. Par cette campagne le pouvoir essaie aussi d'imputer aux travailleurs le climat de violence, dont le système capitaliste est le premier responsable, en lançant un barrage général contre leurs actions revendicatives (manifestations, occupations d'usines...) et la violence criminelle (volés, agressions...). Jamais on n'eût descendu aussi bas dans le mensonge.

Mais en cherchant à briser les syndicats, en entretenant un climat de violence, le pouvoir cherche aussi à préparer les esprits à une répression accrue. Car tout régime capitaliste qui connaît des difficultés économiques n'a pas d'autre solution que de se réfugier derrière sa police pour frapper et faire faire ceux qui revendiquent pour la sauvegarde de leurs libertés et la défense de leurs droits fondamentaux.

Aux travailleurs de répondre.
En renforçant la solidarité des classes laborieuses face au pouvoir ; en défendant avec vigueur leurs organisations syndicales.

En dénonçant avec force la violence quotidienne du système capitaliste. Violences faites par les patrons aux travailleurs par les faibles revenus, par le chômage, par les conditions de travail (cancers, infirmités, accidents du travail dus à la négligence et à la recherche du profit maximum...) Il faut ici s'indigner contre le scandale qui vient d'être dévoilé en Italie : un million d'enfants dont certains n'ont pas encore dix ans travaillent huit ou dix heures par jour dans des conditions pénibles pour 100 ou 200 francs par mois.

Violence sourde faite aux familles populaires dans leurs conditions de logement par les promoteurs immobiliers et les requêtes de la finance. Violence déguisée que l'agression constante des consommateurs par la publicité qui les invite à consommer toujours plus pour le plus grand profit des sociétés de distribution.

Violence faite aux Bretons que le sous-développement de notre pays oblige à s'exiler pour rechercher du travail, que l'armée et le tourisme de luxe déposent de leur pays, que l'enseignement prive de leur histoire et de leur langue.

C'est cette violence là qu'il faut dénoncer et combattre.



La vie de

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

UN COURANT DE SYMPATHIE

Cécile Brest, ECP Châteaugiron	200,00
Milady	20,00
Anonyme	20,00
B. M.T. Vieux	20,00
D. P. 83 Doug	20,00
G. Châteaugiron	20,00
R. Pleudihen	20,00
Anonyme Lanbert	20,00
Marie, La Guillerme	20,00
Tilly, Jory 94	80,00
Total de la 4 ^e liste	840,00
Report de la liste précédente	1720,00
TOTAL	2570,00

Collections reliées
Nous légifions à nos loisirs et particulièrement aux bibliothèques, archives, documentales, collections, etc., que nous étiquons de collections complètes IZIZIZ de l'année 1974 de PEUPLE BRETON.
Ces collections seront réalisées, au fur et à mesure des commandes, dans la suite des assemblées générales.
Pour toute commande adresser un chèque de 20,00 F. Rattaché à : Le Peuple Breton, C.C.P. Rennes 236575 avec votre adresse.

LE PEUPLE BRETON
mensuel
Boite Postale 304
29275 BREST CEDEX
•
ABONNEMENTS
Ordinaire : 20 F
De soutien : à partir de 30 F
Étranger (par avion) : 45 F
C.C.P. 2 265-16 RENNES
•
CHANGEMENTS D'ADRESSE
Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recevant leur dernière bande d'expéditeur du journal et en joignant 1,20 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHESION

Nom : _____
Adresse : _____

Je désire adhérer à l'U.D.B. Signature : _____

A _____ le _____ 1973

Adresser ce bulletin rempli au : U.D.B. B.P. 204, 16171 BREST CEDEX

l'Union démocratique bretonne



L'après-midi le 28 juin. Tout est en place pour une fête... qui se présentaient près de 7.000 personnes.



Après écouter des chanteurs : et Gérard Duché... apprécier l'animal breton... participer à une grande hermine.



ou la discussion de fait pas absente : ici le stand de l'U.D.B. ou l'information : le stand de notre journal.

Reprintage et clichés
- Le Peuple Breton -

la fête du peuple breton

BERRIEN OU LA GRANDE BRADERIE DU SOUS-SOL BRETON

Al moment précis où la crise de la sous-sol breton se confirme et est devenue définitive, avec les découvertes de plomb, de zinc, de uranium, de tungstène, de terres rares, d'uranium, d'adamant, de feldspath, d'or, de fer, tous minéraux présents chez nous en quantités souvent exploitables (1), au moment où l'on commence à parler de plan miner breton, la COMIBRE, seule entreprise bretonne relevant du statut des Mines, est interdite et l'exploitation des kaolins de Berrien, près de Carhaix, connaît une phase dramatique, puisque le travail y est interrompu depuis le sept juillet.

C'est, bien sûr, n'est un paradoxe que pour qui ignore, ou veut ignorer les méandres des sociétés supra-nationales et leurs méthodes dans les pays qu'elles exploitent.

A Berrien, c'est le sort de 150 ouvriers et employés qui est en jeu, et dans le Centre-Bretagne où l'onde se manifeste et où le sous-sol attend un seul dramatique, la perte de 150 emplois est un épisode insupportable, plus important, à l'échelle de la région, que ce qui se passe chez Renault ou à Citroën. C'est ce contraste qui explique qu'à Huelgoat et à Carhaix le sentiment soit à la révolte devant des décisions qui dépassent la population, mais qui, dans tous les cas, sont ressenties comme une profonde injustice.

LES AMERICAINS A BERRIEN

L'usine des kaolins de Berrien s'appelle la S.C.F., la "Société Cornouaille Française". Elle est la seule dans tout l'Hérault, à livrer à la papeterie de kaolin de couchage, c'est-à-dire de très belle qualité, permettant le glissage important du papier. Il est important de savoir, car cela explique bien des choses, que le fournisseur traditionnel des papeteries depuis un demi-siècle est la société de Cornouaille britannique, K.C.C. (Kingland China Clay) qui la S.C.F. concurrence donc. Finalement, peut-être, mais suffisamment pour empêcher le total monopole.

De 66 à 68, une usine-pilote met au point la technique d'utilisation et, en janvier 69, au prix d'investissements importants, l'exploitation et la commercialisation commencent. Neuf mois plus tard, d'un coup de tonnerre dans un ciel bleu : l'exploitation, qui se va bien démarré, s'arrête. 150 travailleurs sont licenciés. Seuls restent sur place pour un travail de recherche. On s'était, parait-il, rendu compte qu'il y avait moins de kaolin que prévu et qu'il n'était pas de bonne qualité.

Le problème était un peu grave, puisque le travail y est interrompu depuis le sept juillet. Dans un article de Paul Kelog, avait été le "Jeune" la société de Cornouaille britannique n'était peut-être pas étrangère à la soudaine pauvreté du gisement. De là, la petite société Mesta, qui avait lancé l'exploitation avait vendu la moitié de ses actions au géant américain-belge de la chimie, Solvay, avant de céder l'autre moitié, en 1971, au groupe américain Engelhardt.

DE CUREUSES ERREURS

En 1971, l'exploitation reprend, avec des patrons américains et un P.D.G. qui, bien sûr, est à Paris. La bonne santé de l'entreprise — elle compte 150 ouvriers en 1974 — est un fait une façade, et beaucoup d'erreurs sont commises. Entre autres, celles de continuer à faire du kaolin de couchage uniquement. Certes, le produit fini se vend cher, mais le traitement du kaolin brut a nécessité trois années de recherche et des investissements lourds en matériel. La fabrication d'un kaolin de couchage, moins sophistiqué, utilisé en céramique aurait comporté moins de risques.

Enfin, la gestion n'est pas à l'abri de tout reproche. Ainsi trois machines allemandes ont récemment été acquises, pour un somme de 120 millions d'anciens francs au total. Elles ont fonctionné respectivement 300 heures, 40 heures et 3 heures. Elles vont être revendues !

KAOLINS, E.T.C.

Début 70, la crise du papier rappelle encore les débâcles, et la loi de la Livre plus les Anglais de E.C.C. en position de force sur un marché monopolisé. Les stocks de kaolin s'amoncellent à la gare de Pleyber-Christ. Solvay et Engelhardt, qui perdent de l'argent, préparent leur retrait : 31 départs d'ouvriers ont été constatés, depuis janvier, sous forme de départs volontaires non remplacés et de contrats non renouvelés. L'horaire hebdomadaire passe de 44 à 40 heures. En mai, il y a une première période de chômage technique de durée variable selon les catégories de personnel, et, depuis le 7 juillet, le travail est de nouveau arrêté.

Le personnel ne sera à aucun moment informé de la situation réelle de l'entreprise et de son avenir jusqu'au vendredi 20 juin, soit plus d'un mois après le préfet qui signifiera être entré en contact avec les ministères depuis mai.

Les travailleurs et la population ont réagi, et disposent d'arguments solides. Et d'abord celui-ci : il existe à Grenoble un "Centre technique du Papier" dont un expert, M. Girard, a étudié la situation du gisement de Berrien ; sa conclusion est la suivante : "Le gisement est le seul utilisable en papeterie en France, car offrant toutes les caractéristiques techniques nécessaires au papier couché". Le seul gisement ! Il existe.

Le Bureau Politique de l'Union Démocratique Bretonne (U.D.B.) réuni le 19 juillet 1973 à Lorient, veut à donner une réponse à la situation actuelle, faite en Bretagne aux travailleurs mineurs.

Profitez de la période estivale, les tristes étrangers ont d'abord lancé le Centre dans la région bretonne. C'est maintenant les travailleurs des kaolins à Berrien qui sont menacés gravement. En l'absence de la "base" d'une telle pratique digne de ses valeurs, le Bureau Politique de l'U.D.B. appelle maintenant les travailleurs de Bretagne à voter contre le maintien des trucs multinationaux sur les ressources de sous-sol breton, en participant aux manifestations démocratiques de soutien aux travailleurs en lutte.

Le Bureau Politique de l'U.D.B.



La gravité de la situation se lit sur les visages

rait donc de continger les importations américaines pour débloquer la situation à Berrien. Mais le gouvernement s'y refuse. "Pas d'aide pour le moment" a répondu Norbert Sigard, secrétaire d'Etat pour le commerce extérieur, soutenu par les notables de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix qui craignent des mesures de rétorsion de la part des Anglais, s'ils se mettaient après les mains à retrouver les choux-fleurs !

D'autres solutions sont proposées pour parer au mauvais coup préparé par les supra-nationales avec l'aide de l'administration française. Par exemple la constitution d'une société à dominante bretonne qui reprendrait l'exploitation. Par exemple aussi, et les études sont menées avec beaucoup de sérieux, la reprise par les ouvriers eux-mêmes, se constituant en coopérative.

LE POUVOIR A CHOISIR...

Le gouvernement, et son représentant le préfet Bourgin, jouent le jeu des supra-nationales.

Le préfet Bourgin a d'abord refusé de venir à Berrien ; puis, cédant à Huelgoat lors d'une réunion itinérante de la commission départementale, il a des paroles aimables et accorde une entrevue pour le 17 juillet. Ce jour-là, le verdict tombe : deux solutions sont possibles, pour le préfet. Vendez aux Anglais, avec les conséquences que cela suppose, ou attendez six mois pour voir si les kaolins français valent de l'entreprise. Rien sur les solutions proposées par les ouvriers, rien sur le contingentement des importations. Mais déjà la propagande rituelle et il y aura des emplois de remplacement créés à Carhaix, nus-sur-cou.

L'affaire des kaolins de Berrien est révélatrice de la stratégie de pillage des pays économiquement sous-développés mise en jeu par les sociétés supra-nationales. Elle est révélatrice de l'asservissement croissant de l'Etat à leur égard.

A Berrien, Huelgoat, Carhaix, beaucoup de Bretons auront en luttant pour l'emploi, ouvert les yeux sur le réalité du pouvoir, aujourd'hui, dans notre pays.

Jean Guignard (copié de la Union U.D.B. des Mesta d'Arrie)

(1) voir à ce sujet l'ouvrage qui expose le sous-sol breton ? dans le numéro de Juin du Peuple Breton.

LES NOTABLES BRETONS TOUJOURS COUCUS ET UN PEU MOINS CONTENTS

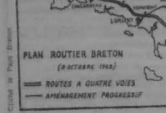
Le « plan routier breton », solennelle promesse gouvernementale, argument de base de la propagande du gouvernement parisien depuis 1965, est nettement en retard par rapport aux engagements les plus officiels, ceux de De Gaulle, puis de Pompidou, lorsqu'ils venaient visiter leurs « fidèles populations de l'Ouest ». Les cartes que nous reproduisons ci-dessous illustrent parfaitement ce slogan que l'U.D.B. rend célèbre en son temps. U.D.B. = mensonge !

Les notables bretons eux-mêmes, au sein du C.E.I.L.B. autrefois (au cours de la « bataille du rail »), ils s'engagent même au comité (secret) etc.) reconnaissent la nécessité de ce développement.



Abbé Ladrone ou le prototype de notable breton

Le problème des communications est pourtant essentiel pour le développement économique de la Bretagne, d'autant plus que notre position privilégiée du point de vue maritime — au large d'Quessant, passe le plus important couloir de navigation du monde — a été systématiquement négligée par tous les régimes français, depuis les premiers projets de « Breizh Transatlantique » jusqu'au Second Empire.



LE PLAN PROMIS...



ET LES REALISATIONS !

Mais une fois encore, les notables bretons sont trompés par le pouvoir qui défendent quotidiennement. Et ce, au sujet du calendrier et de la nature du plan routier breton. Les délais ne sont pas respectés, les tronçons ne correspondent pas à ce qu'ils devraient être et ceci bien que ce plan routier n'ait prévu pour notre pays aucun kilomètre d'autoroute véritable ! Ce que le public appelle trop facilement chez nous une « autoroute » n'est qu'une voie express, aux croisements meurtriers.

Pourtant, malgré leurs protestations actuelles, les notables bretons continuent à cautionner la politique du gouvernement de la droite à laquelle ils appartiennent. A la prochaine carte gouvernementale, ils restent prêts à marcher. Mestice pas MM. Bécam, Pléven, Ducassou, Fréville, Lombard, Monice et autres Gouverneurs.

Depuis sa création l'U.D.B. souligne avec force le rôle négatif des notables bretons, ces hochapags colossaux toujours prêts à trahir les vœux intimes des travailleurs bretons. Ils sont l'objet de mépris des gouvernements (récemment Chirac est venu « incognito » visiter... la base atomique de Brest). Les notables ne furent pas mis au courant et il fallut un communiqué de protestation de l'U.D.B. pour rendre public cette visite !

Les travailleurs de Bretagne ne doivent pas oublier que les notables bretons sont les fruits de ce système économique et politique, le jour par lequel la Bretagne est devenue « incognito » visitée... la base atomique de Brest. Les notables ne furent pas mis au courant et il fallut un communiqué de protestation de l'U.D.B. pour rendre public cette visite !

Les travailleurs de Bretagne ne doivent pas oublier que les notables bretons sont les fruits de ce système économique et politique, le jour par lequel la Bretagne est devenue « incognito » visitée... la base atomique de Brest. Les notables ne furent pas mis au courant et il fallut un communiqué de protestation de l'U.D.B. pour rendre public cette visite !

SAINT-MALO :

A LA SICCN A LES TRAVAILLEURS VICTIMES DE LA LOI DE LA JUNGLE

Liquidation judiciaire, échecs de bilan, fermatures d'usines, démissions d'ouvriers, licenciements. Trois fléaux qui cèdent de l'actualité en Bretagne à l'heure de la crise du capitalisme. A Saint-Malo depuis la fin juin, c'est le risque de voir disparaître l'un des rares industries importantes, la SICCN, qui attire le chroniqueur.

UNE ENTREPRISE « DYNAMIQUE ET CONTINUËLLE »

La SICCN, c'est un chantier naval spécialisé dans la construction de bateaux de pêche et à quelques années de là, l'entretien, plus précisément, avait connu des difficultés, liées notamment au déclin de la construction en bois, et dont notre journal a déjà fait l'écho à l'époque. En partie repris en main — non sans problèmes — par de nouveaux actionnaires, des aménagements considérables, l'établissement s'était lancé dans les techniques de pointe. Le thonier « Trévignon », le plus moderne de la flotte française et de la SICCN, le montre bien. A côté de la SICCN, le monde est « robuste blava » des nouvelles chantiers de réparation de pêche, tous les ans dans chaque port de pêche, c'est la SICCN. L'exportation, c'est aussi la SICCN. L'exportation, c'est un pays exportateur de pétrole, de biens de consommation, de produits de pêche et où les autorités ont reçu des constructeurs français une sorte de catalogue général. Les réalisations de la SICCN s'y figurent en bonne place. Et l'entreprise a un commando cinq entrepreneurs pour le Nord-Vietnam.

RIEN NE VA PLUS

Mais depuis mars dernier, rien ne va plus. L'entreprise est en liquidation judiciaire. En juin, un bilan a été publié montrant une « situation catastrophique » de l'entreprise. Les 300 travailleurs de la SICCN à l'apogée de la C.O.T. et de la C.F.O.T. dans la lutte pour défendre leur emploi et provoquant un large mouvement de solidarité dans diverses couches de la population marine. C'est que le pays malouin est l'usine à gaz créée par la livraison de la ville ultra-meurtrieuse mais l'effluve économique qui menace de plus en plus. Entrepreneurs des délégations ouvrières avec le maire communiste de Saint-Malo, avec un sous-préfet du préfet de région à Rennes, tout cela n'a pas donné grand chose. Le délégué régional de la DATAR a même trouvé moyen de ne pas se rendre à un rendez-vous où il avait lieu. Le seul accord dont on ait eu connaissance avant de mettre sous presse est le paiement des arriérés de salaire.

DERRIERE LES MAUVAIS PAYEURS...

Que s'est-il passé dans ? Est-ce l'« Difficulté de trésorerie », Est-ce par là que l'entreprise n'aurait plus pu couvrir les sommes nécessaires pour faire face à ses échéances, au premier rang desquelles nous plaçons, en premier lieu, les salaires des travailleurs, et notamment les salaires des travailleurs.

(suite page 6)

L'AVENIR DES RACES ANIMALES BRETONNES

Toutes ces qualités étaient acquises dans les maigres pâturages de la montagne bretonne et dans les landes où il était laissé en liberté lorsqu'il ne travaillait pas.

Le trait breton est issu pour beaucoup du Percheron utilisé comme améliorateur. Il forme un ensemble plaçant au tempérament robuste, sobre, rustique et docile. L'utilisation d'étréons arabes entre Pannocet et Lamballe, a donné des animaux plus légers, ayant une grande vivacité d'allure. C'est la variété de la Bouille.

C'est le croisement avec le Norfolk anglais qui a donné, avec la race locale du Finistère-Nord, le célèbre Postier breton. C'est un cheval de 1,60 m pesant 650 kg, de formes puissantes, rustique, musculeux, bien planté sur des membres assez forts, il était à la fois énergique et robuste.

LE CHEPTAL BOVIN

Le cheptel bovin caractéristique du Bretagne est composé de trois variétés issues de la même race, la Pie noire bretonne. Cette race a été introduite dans le nord de la Bretagne en Pie rouge bretonne et en Froment du Léon.

La Pie noire bretonne est l'une des races bovines les plus élégantes. C'est par rapport à son poids une laitière exceptionnelle dont les rendements en beurre de qualité parfaite sont rarement dépassés par d'autres races. Elle donne dix fois son poids en lait au cours d'une lactation. Elle est extrêmement rustique, vivant dans les landes de Cornouaille malgré les conditions difficiles. Elle a également une longévité exceptionnelle, certaines laitières pouvaient vivre 25 ans. Cette qualité est intéressante pour l'éleveur car cela ne nécessite pas un élevage important de géniteurs pour assurer la relève : 1 sur 10 alors que pour les Frisonnes, il faut en compter 1 sur 4.

La production moyenne de la Pie noire bretonne est de 2500 litres de lait par animal et par an.

Deux autres races bovines bretonnes peuvent également être citées, mais elles ont pratiquement disparu : l'Armoïcaine que l'on trouve encore dans la région de Mor-de-Bretagne et la Nantaise qui subsiste dans quelques endroits de Loire-Atlantique.

POUR, MOUTONS ET VOLAILLES

La race de Bretagne avait à l'origine un aspect assez sauvage, haut sur pattes, le poil dur et épais, le groin allongé, de grandes oreilles qui s'élevaient au-dessus de la nuque, les yeux, il était très lacon, les truies ayant des portées supérieures à la douzaine. Actuellement, il a disparu et a été remplacé par des sélections. Il a donné le Porc blanc de l'Ouest et le Porc rouge du Finistère. Elle est aussi plus améliorée. Elle existe à l'état pur dans les Côtes-du-Nord. Elle a une robe uniforme, rouge clair tirant sur le jaune orangé. C'est une très bonne vache ayant du poids, de la taille, une bonne emprise de formes, des qualités bioniques exceptionnelles. Cette variété donne en moyenne 200 l de lait pour un poids moyen de 400 kg par animal. Le lait est riche en matières grasses : 16 litres de lait suffisent en moyenne pour donner un kg de beurre.

En ce qui concerne les anciennes races avicoles, il faut en citer deux dont l'élevage s'est davantage développé dans le bassin de Rennes : il s'agit de la Poule Coucou de Rennes et du Coq de Janzé.

La Coucou de Rennes existe encore dans deux élevages aux environs de Nantes. Cette race avait été sélectionnée par Dr Rame à partir de poules locales des environs de Rennes. C'est une race de forte taille, le coq pesant quatre kilos. C'est un résumé de qualités plutôt que la persécution d'une qualité déterminée portée à un degré excessif. Elle est à la fois très bonne pondeuse et bonne poule de chair.

Le Coq de Janzé était un poulet de ferme à courte patte, pesant 2.500 kilos, présentant une précocité sexuelle importante. Il n'était pas rare de voir une poularde née au début de l'année avoir des filles pondant à la fin de la même année, et capables d'avoir des descendants au début de l'année suivante, soit deux générations par an. C'était une poule qui aimait les vastes parcours et prenait facilement le vol.

Le Coq de Janzé était le type parfait du poulet de table. Comparé avec d'autres races, c'était la Janzé qui donnait le plus fort poids de blanc, c'est-à-dire les morceaux de choix. Dans ce domaine, le Coq de Janzé atteignait presque les qualités de la perdrix rouge. Ces animaux étaient nourris de façon simple : blé noir et lait caillé et tout ce qu'ils trouvaient dans la nature. Cette race est actuellement éteinte. Ces deux races étaient caractérisées par leur rusticité et leur prolificité.

Sauf les chevaux et les vaches, les races bretonnes d'animaux domestiques ont pratiquement disparu. Si l'on suit l'évolution de l'efficacité des chevaux de trait et de selle en Bretagne, on s'aperçoit que la chute de l'efficacité se précipite à partir de 1960 et si l'on extrapole cette courbe, on peut prévoir l'extinction du cheval breton en 1978 c'est-à-dire dans 3 ans. Le tracteur a remplacé le cheval, cette évolution est compréhensible.

Qu'en est-il des bovins ? La courbe d'évolution de l'efficacité des vaches bretonnes Pie noire en Bretagne subit une chute très importante également à partir de 1960. De même que pour les chevaux, il est possible de prévoir l'extinction de cette race de bovins en 1980 c'est-à-dire dans 5 ans.

Ces deux races d'animaux domestiques ont des productions différentes, pourtant l'évolution des effectifs suit la même allure à partir de 1960.

Que s'est-il donc passé cette année-là ?

En cherchant parmi les lois relatives à l'agriculture, on se rend compte que la période de 1960-1962 correspond aux lois d'orientation agricole des 2 et 5 août 1960 et à la loi complémentaire du 8 août 1962. Ces lois ont pour but, dans le cadre de la politique économique et sociale, d'établir la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques.

L'aide de l'état a été accordée en priorité aux exploitants agricoles, aux sociétés de culture et aux groupements d'exploitants en vue de les encourager :

- soit à s'agrandir, à grouper ou à installer lorsqu'il s'agit de jeunes agriculteurs ;
- soit à améliorer, à améliorer ou à convertir partiellement ou totalement, leurs exploitations pour les rendre viables ;
- soit, grâce au développement des migrations rurales, à s'installer dans une autre région.

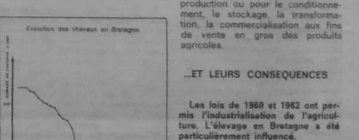
Ces lois d'orientation agricole définissent (article 23) les principes d'un système contractuel liant producteur, transformateur et acheteur de produits agricoles. Elle prévoit (article 28) que le ministre de l'agriculture pourra faciliter les objectifs d'exportations, réalisées par les entreprises industrielles, commerciales et agricoles en provoquant la création de sociétés d'économie mixte ou tout autre groupement qui pourront comprendre des exportateurs, des producteurs, des groupements de producteurs, des établissements financiers ou des collectivités publiques. Ces lois prévoient également (article 34) que les collectivités publiques propriétaires d'abattoirs construits avec l'aide financière de l'état sont tenues de mettre leurs installations à la disposition de groupements d'éleveurs et (article 36) d'adapter le régime des coopératives agricoles et celui des sociétés d'intérêt collectif agricole aux exigences économiques et sociales d'une agriculture moderne. En cas de carence de l'initiative privée, à la demande des organisations agricoles, l'état facilitera la création de sociétés d'économie mixte, notamment la participation des producteurs intéressés qui auront pour objet la transformation ou la commercialisation des produits agricoles ou forestiers.

La loi complémentaire de 1962 a trait principalement aux problèmes de remboursement mais prévoit également (article 14) que les sociétés coopératives agricoles peuvent être reconnues pour édicter des règles destinées à organiser et discipliner la production ou la mise en marché, à régulariser les cours et à orienter l'action de leurs membres vers les exigences du marché. Les groupements de producteurs peuvent bénéficier de priorités et d'avantages particuliers dans l'attribution de l'aide que l'état pourra apporter pour l'organisation de la production ou pour le conditionnement, le stockage, la transformation, la commercialisation aux fins de vente en gros des produits agricoles.

... ET LEURS CONSEQUENCES

Les lois de 1960 et 1962 ont permis l'industrialisation de l'agriculture. L'élevage en Bretagne a été particulièrement influencé.

L'adoption par l'agriculture des modes de production de l'industrie sous l'influence des firmes industrielles a imposé aux éleveurs et aux coopératives le renouvellement de leurs structures et de leurs méthodes. Les groupements de producteurs se sont multipliés spontanément et à l'initiative des firmes intégrantes, pour bénéficier des aides à l'organisation.



... ET LEURS CONSEQUENCES

Les lois de 1960 et 1962 ont permis l'industrialisation de l'agriculture. L'élevage en Bretagne a été particulièrement influencé.

L'adoption par l'agriculture des modes de production de l'industrie sous l'influence des firmes industrielles a imposé aux éleveurs et aux coopératives le renouvellement de leurs structures et de leurs méthodes. Les groupements de producteurs se sont multipliés spontanément et à l'initiative des firmes intégrantes, pour bénéficier des aides à l'organisation.

(suite page 10)

festival interceltique de lorient

Vendredi 8 août sous la criée du port de pêche : corralle inouïe animée par l'ensemble des groupes participant au festival.

AGRICULTURE a pris une place de première importance dans la civilisation de l'homme dès les premiers jours de l'histoire. Depuis ses origines l'homme a dû lutter pour obtenir sa nourriture. Les produits de sa chasse furent ses premiers aliments et l'élevage, c'est-à-dire l'asservissement des animaux, a précédé la culture des champs.

Les races anciennes d'animaux domestiques sont donc caractéristiques du début de la civilisation d'un pays. Elles ont accompagné l'évolution des mœurs de tout un peuple. Leur étude est donc importante. Nous présentons d'abord les chevaux, les porcs, les vaches et les volailles de Bretagne. Puis nous analyserons les raisons de leur disparition et nous proposerons une refonte des races bretonnes d'animaux domestiques.

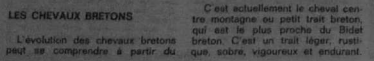
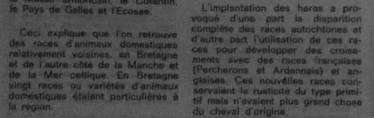
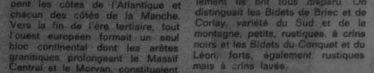
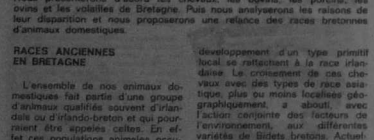
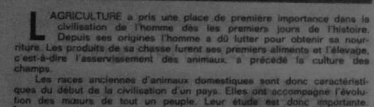
RACES ANCIENNES EN BRETAGNE

L'ensemble de nos animaux domestiques fait partie d'une grande famille qui s'étend de l'Inde à l'Amérique. Le croisement de ces animaux avec des types de race asiatiques plus ou moins localisés géographiquement, a abouti, avec l'action conjuguée des facteurs de l'environnement, aux différentes variétés de bétail breton. Actuellement ce sont deux types qui se sont développés : l'un au nord-ouest de la Bretagne, l'autre au sud-ouest. Le premier, qui est le plus ancien, est issu de croisements entre les races de l'Atlantique et de celles de la Manche. Vers la fin de l'ère tertiaire, tout l'ouest européen formait un seul bloc continental dont les arêtes granitiques prolongent le Massif Central et le Morvan, constituant le Massif armoricain, le Cotentin, le Pays de Galles et l'Ecosse.

Ceci explique que l'on retrouve des races d'animaux domestiques relativement voisines, en Bretagne et de l'autre côté de la Manche et de la Mer Celtique. En Bretagne vingt races ou variétés d'animaux domestiques étaient particulièrement à la mode.

LES CHEVAUX BRETONS

C'est actuellement le cheval centre-montagne ou petit trait breton, qui est le plus proche du Bled breton. C'est un trait léger, rustique, sobre, vigoureux et endurant.



RACES ANIMALES BRETONNES

lecture des pages 8 et 9)

Les éleveurs ont inventé dans les bâtiments d'élevage, développant la technique « zero pasturage », utilisant des races d'animaux hautement sélectionnées. Ceci a pu apparaître comme une solution pour les petites exploitations, nombreuses en Bretagne, mais elles dérivent, en fait, de plus en plus industrielles et leur activité dépendait directement de la coopérative de fabrication d'aliments du bœuf. Des techniciens ont pu organiser, contrôler et adapter les élevages aux besoins des fermes industrielles, couvrant ainsi une clientèle assurée consommant une grosse quantité d'aliments.

Toute cette agriculture faisait appel à des sources d'énergie extérieures, l'agriculture devenant un élément de l'économie industrielle par ses investissements et ses dépenses sans cesse accrues d'énergie, de machines agricoles, de bâtiments, de fuel, d'électricité plus nécessaires que l'on oublie la nature de l'agriculture qui est le travail de la terre.

Cette organisation des structures avait pour but, peut-être, de mettre à la disposition de l'éleveur une entreprise capable d'être exploitée avec les moyens modernes qui lui étaient présentes, tous les jours de plus en plus perfectionnés. En fait, l'élevage a été pris dans un système économique auquel il avait échappé auparavant et dont il ne peut, maintenant, que difficilement se défaire. Les coopératives se sont très vite adaptées à la situation de l'économie moderne dominée par les firmes capitalistes. Elles ont joué le jeu de l'efficacité et n'ont pas hésité à sacrifier ceux qui ne suivaient pas cette évolution.

Le passage d'une agriculture traditionnelle fondée sur les potentialités naturelles de la région a été fait au profit d'une concentration et d'une spécialisation des productions agricoles se basant sur les potentialités économiques et financières. Ces conditions ignorent le contexte humain et social n'ont fait que solliciter l'intérêt des firmes capitalistes et des entreprises multinationales. Elles ont permis une nouvelle spéculation à l'échelon international.

Leçon de musique
Instrumentation de musique
et partitions

VANNES - MUSIQUE
P. LORIENT

10 rue Marcel Leduc - 56100 VANNES

Vannes et alentours

festival interceltique de Lorient

Dimanche 10 août après-midi :
FESTIVAL DE FOLKLORE INTERCELTIQUE
ET TROMPHE DES SONNEURS

Le soir : FEST-NOZ-VRAZ

Toute la politique agricole avait pour but une augmentation de la production en même temps qu'une réduction non moins massive de la population agricole afin de permettre le développement de l'industrie grâce à une main-d'œuvre abondante, disponible et malléable, favorisant pour la Bretagne, l'emploi des enfants d'agriculteurs dans les coopératives ou accentuant l'exode vers la région parisienne. La main-d'œuvre dominait sur place fourvoyant les quelques matières premières de base nécessaires aux industries alimentaires distribuant la nourriture standard aux habitants des villes.

Cette industrialisation de l'agriculture a-t-elle au moins profité aux agriculteurs ?

Au point où nous en sommes quinze ans après la promulgation de ces lois, on se rend compte, avant tout, que les éleveurs se sont enrichis. Par le jeu de l'efficacité et de la compétition apparente entre les coopératives et les groupements d'éleveurs, les agriculteurs qui n'ont pas suivi cette évolution ont été sacrifiés. Ceux qui se sont maintenus ont touché des sommes qui vont en moyenne de 80 à 80 millions de francs. Pour rembourser ses emprunts, l'éleveur est obligé d'accroître sa productivité sans augmenter la main-d'œuvre qui lui reviendrait encore plus cher, alors il emploie plus de matériel. Il augmente son besoin de capitaux dont les charges se cumulent, il augmente sa consommation de produits d'équipement industriels dont il ne peut discuter le prix.

A l'heure actuelle sa production débouche sur les marchés encombrés par les produits de ses collègues qui ont fait le même effort que lui.

La plupart des coopératives se sont intéressées à la viande pour relier leurs liens avec leurs adhérents producteurs de lait ou producteurs d'aliment du bœuf. On arrive à des situations parfois contradictoires. Ainsi alors qu'en Touraine on sollicite la production de viande bovine, que l'on procède de réserver des aides aux adhérents des groupements de producteurs mais aussi aux éleveurs ayant passé une convention régionale et aux éleveurs agréés par l'ONISEV, l'Institut technique de l'élevage bovin prévoit une surproduction en France dans les années qui viennent. Cet Institut a diffusé il n'y a pas longtemps, une étude prospective soulignant l'importance du problème et de la nécessité d'y faire face, d'en tirer les conclusions pour la gestion du marché et les garanties à donner aux éleveurs sans négliger, encore.

L'entrée dans la vie active

Jeune apprenti pâtissier à 16 ans chez un petit patron dans une grande ville de Bretagne, il signe un contrat sur lequel il est écrit qu'il ne travaillera que 4 heures par nuit, qu'il aura un jour de repos par semaine, etc... Rien que de très normal dirait-on, et d'ailleurs c'est la loi.

Qui mais, la réalité est tout autre. Jamais pendant qu'il a été chez ce patron, l'apprenti n'a travaillé moins de 12 heures, bien souvent 18 heures, dix-sept heures en moyenne... Quant aux jours de repos, il est bien difficile de faire valoir des droits quand on est apprenti.

Une histoire banale en somme, mais qui le jeune homme, à 18 ans et demi, est aujourd'hui en hôpital psychiatrique, pour une durée indéterminée. La fatigue, la tension, les nerfs ont craqué. Voilà ce que cela peut être pour un apprenti, l'entrée dans la vie active. Et quel avenir ensuite ? Quant au patron, si aujourd'hui d'autres apprentis et s'il n'a rien changé à sa façon d'appliquer leurs contrats, un patron « social » peut-être ?

BREIZH-BAR
Gréperie
PLOUDALMEZEAU

agence immobilière
JACQUES GUÉZENNEC

10 Boulevard Gambetta - 56100 LORIENT - 02 97 76 19 19

D'AUTRES LE DISENT

TE
(17 juillet 1975)

Bulldozer contre paysans

M. Rondineau, propriétaire de la ferme du « Bois des Moines », à Cheix-en-Retz (Loire-Atlantique), a préféré détruire sa ferme que de la laisser à son fermier, M. Maillé. Entre les deux hommes les différends remontent à plusieurs années. Récoltes détruites, clôtures arrachées, poils contaminés, destruction de 130 m² de toiture : M. Rondineau n'avait reculé devant aucun moyen de pression pour chasser son fermier. Le 4 juillet dernier, il choisit la solution finale : il a fait détruire au bulldozer les murs des écuries et de la salle de traite et il aura fallu l'intervention des sapeurs-pompiers pour dégager six jeunes génisses.

C'est dans ce contexte économique plein de contradictions que s'est effectuée la disparition de nos races locales.

(à suivre)

Y. Rouger.

CAFÉ DES MOUETTES
CUISSÉS À LA PRESSION
PORT DE COMMERCE
BREST - Tél. 44-33-21

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

CÔTE-DU-NORD

GUINGAMP : LA COLÈRE DES AVICULTEURS

La crise très grave qui frappe l'aviculture bretonne ne concerne pas seulement les Côtes-du-Nord mais une grande partie de la Bretagne. Les œufs sont payés 11 à 13 centimes aux petits producteurs, quand ils reviennent à 24 centimes et quand le menagère l'achète au détail entre 30 et 50 centimes... La surproduction dans le cadre du marché commun est une fois encore, la cause officielle de la crise. Devant cette situation, les agriculteurs ont mené plusieurs actions « d'urgence ». A Guingamp plusieurs milliers d'œufs ont été lancés contre les murs de la sous-préfecture. A Saint-Brieuc, ce sont les vitres teintées de la préfecture qui furent prises comme cibles à l'issue d'une manifestation. A Mair-Carhaix, les murs de la perception et de la mairie ont été maculés de lettres. Même les édifices publics visés à Rosneven, mais avec des poulets morts. Le climat reste extrêmement tendu dans ce secteur professionnel.

MOR-BIHAN

PONTIVY : PAS DE DISTILLERIE D'ALCOOL

La (petite) distillerie, dont l'implantation a été décidée à Pontivy, ne fonctionnera pas de sitôt - laissée à l'initiative privée des planteurs de betteraves, la concurrence actuelle ne laisse pas entrevoir qu'elle sera construite tout de suite. Et pourtant, des contingents d'alcool de betterave ont été attribués à la Bretagne cette année.

FINISTÈRE

BREST : GRAVE CONFLIT À LA BRÉT.A.M.

La première société d'armement bretonne à tenter le long-cours connaît actuellement de sérieuses difficultés. La BRÉT.A.M. (Société bretonne d'armement maritime) exploite 5 navires et emploie 150 personnes. Début juillet, après le départ en vacances (7) du P.D.G., on apprenait très rapidement la situation délicate de l'entreprise et les saisies-arrests effectuées sur plusieurs de ses navires à Brest et à Libourne. De plus, la paie du mois de juin n'avait pas été réglée aux équipages. L'action syndicale immédiate a eu pour conséquence une décision du secrétariat d'Etat à la Marine marchande : une aide gouvernementale va permettre provisoirement à la BRÉT.A.M. de continuer son activité. Au delà du problème social et d'une mauvaise gestion de la société, ce qui est en cause essentiellement, c'est la défense par les trusts pétroliers du quasi-monopole de la distribution de leurs produits. Ces trusts ont entrepris de reconquérir un marché qu'ils avaient provisoirement délaissé avant la crise du pétrole. Une société comme la BRÉT.A.M. « gène les trusts pétroliers en fournissant l'énergie directement et à meilleur prix aux marins-pêcheurs du Sud-Finistère » comme le soulignait M. Echarouard (C.G.T.) : elle doit donc disparaître et tant pis pour les travailleurs !

Chronique réalisée en collaboration avec la participation des sections de Brest-Centre, Nantes-Saint-Herblain, Recouvrance et Rennes.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES : PAS DE GYMNASTIQUE A LA RETRÈTE !

A Villersen, la nouvelle ville de Rennes, la situation s'annonce très inquiétante à la rentrée. Les parents d'élèves de ces nouveaux quartiers dénoncent la « destruction complète du secteur de l'éducation physique ». Au C.E.S. de La Harpe, il y a 4 ans, on comptait 2 professeurs pour 350 élèves. En septembre prochain, il y aura toujours 2 professeurs, mais pour 650 élèves. Résultat : certaines classes de cinquième et de quatrième risquent de ne plus avoir une seule heure de gymnastique.

LOIRE-ATLANTIQUE

LA BAULE : OLIVIER GUICHARD : QUEL CULOT !

Certains élus ont l'art et la manière de se refaire une virginité politique par rapport aux fautes, erreurs et injustices qu'ils couvrent ou ont couvertes. C'est le cas d'Olivier Guichard par le truchement du journal « Echo de la Presqu'île guendrienne ». Les abus du port de plaisance de La Baule, dénoncés par le Cour des Comptes ? Il n'y est pour rien... Les excès de la construction immobilière dans « sa » ville ? Il n'y



est pour rien, la rocade sacrifiant le gagne-pain des pêcheurs ? Il n'y est pour rien. L'absence d'industries nouvelles ? Il n'y est pour rien. Les licenciements de la Sotrimac à Saint-Nazaire ? Il n'y est pour rien, etc... Il fait tout ce qu'il peut, le pauvre, mais il n'est pas seul et il y a crise : obtenez une bien accommodante grand-mère. Qu'il cesse donc de nous leurrer ! Ses relations, ses intérêts, ses options idéologiques, en un mot sa classe, c'est elle des possédants !

LORIENT
du 3 au 10 août
Festival interceltique des communes

NOS LECTEURS (aussi) FONT LE P.B.

Nous réajustons le principe de cette rubrique, inaugurée avec les derniers numéros du P.B. Nos colonnes d'avaient quasiment tous les mois deux collaborateurs réguliers que nos lecteurs nous adressent. Si vous avez quelque chose à dire, prenez la parole... nous vous écouterons.

SAISONNIER A JERSEY!

J'ai fait deux séjours à Jersey. Les informations qui suivent vous montreront bien l'unique que l'on représente pour les saisonniers bretons.

Comme les Jerseyais s'estiment supérieurs aux Bretons sur beaucoup de points, ils ne souffrent pas de l'émigration. L'émigration est facile au pays de Bretagne avec une publicité mensongère et voilà nos Bretons méprisés comme des esclaves ignorants du sort qui les attend. Le fait des saisonniers bretons dans les travaux des alcooliques et des abrutis de fatigue.

Quand il pleut, en effet, vos "démores", mais quel monde est donné, la seule distraction est d'aller au bistrot et tinter les pintes de "Mary-An" à 11 heures, le réveil n'est pas bon...

"Jersey, île de beauté, touriste, paradis du soleil et des vacances" dit la publicité. Jersey, salaires de misère, exploitation, racisme, haine des Bretons, telle est aussi la réalité. Bretons sans travail, et vous passez par Saint-Malo et que vous voyez le "Ondor", l'hydroglisseur, régénère-



IFFIG

A après par un grand article d'actualité, nous vous présentons un nouveau numéro de IFFIG, avec de nombreux articles et une organisation moderne française.

leur adresse ses félicitations pour cet acte exceptionnel.

les remercie donc chaleureusement de ne pas compliquer davantage le cadre politique du quotidien breton!

Petites Annonces

Nous espérons que ces annonces vous prouveront que nous sommes à la recherche d'un grand. Un même cop adhésif et tampons qui nous expriment en plus d'anglais en Bretagne pour le monde de la grande de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

— Annick, 34 ans, étudiante diplômée, cherche emploi dans le secteur culturel, théâtre, cinéma, musique, organisation de festivals, réunions, séminaires, etc.

— Marie, 34 ans, étudiante diplômée, cherche emploi dans le secteur culturel, théâtre, cinéma, musique, organisation de festivals, réunions, séminaires, etc.

grapholor
ETUDE APPLICATION GRAPHIQUES

SARL au capital de 40 000 F
rue de la montagne
29136 LOCRONAN - 91 73 30
r. 74 B 42 QUIMPER

AUTO-ADRESSE, AFFICHES, TEE SHIRTS, PANNEAUX DE CHAMBIERS, etc.

DISQUES ARFOLK

EDITIONS, PRODUCTIONS, DIFFUSION
sont réalisées en Bretagne
BOMBARDE et ORGUE - JEGAT et YHUEL

Grand prix du disque 73, Cytahre d'or 73
Ar Sonerien Du - Diaoulard ar Menez
Kouerien Sant Yann
Ar Bleiz Ruz - Ar Penseeer
Mikael Kerne - Youenn Gwernig - Cadic Ha Kimry
Frères Pennec - Szuzur L'Hour - Frères Kergosien
Beilhadeg e Menez - Kamm/Veillies e Menez (Kamm)
DISTRIBUTION KELTIA TBI Production ALAN STIVELL
Bagad Bleimor Champion de Bretagne 1973

DISTRIBUTION EXCLUSIVE DISQUES VELIA:
François Budet - Kannelon Santel
Satanazet - Georges Schmitt - Ar Skirihed
La musique bretonne, c'est ARFOLK
SOCIÉTÉ BRETONNE D'ENREGISTREMENT
14, Passage du Blavet... 56100 LORIENT...

Rendez-nous notre histoire!

DANS son livre désormais célèbre, «Portrait du Colonisé», Albert Memmi (1) écrit: «La colonie est d'abord un lieu de l'histoire et hors de la cité et vers... Il dispose de moyens et même de son passé. Le colonisateur ne lui est à même, mais l'ennemi et tout le monde sait que le rouler, dont on ignore les origines, est la colonie lui-même; quel est son nom populaire? Ses grands conducteurs de peuple? Ses sages? A peine s'il sert nos jours quelques noms dans un dictionnaire complet et de moins en moins à mesure qu'on descend les générations. La colonie semble condamnée à perdre progressivement la mémoire».

Cette longue citation était nécessaire pour rappeler que selon les plus grandes spécialités de la colonisation, c'est l'histoire qui est la plus grande de toutes les situations culturelles subies par les peuples opprimés. Or, de ce point de vue, la situation en Bretagne est absolument exceptionnelle. Notre peuple ignore tout de son histoire et cette ignorance est systématiquement entretenue par l'enseignement de ce qu'il faut bien appeler une «contre-histoire».

Les origines du peuple breton, discutées en petit comité par quelques érudits, sont ignorées des bretonnants. L'origine se présente à l'écrit français — quelle soit latine ou celtique — les petits Bretons apprennent comme jadis les petits Arabes ou les petits Sarrasins, que leur pays s'appelait la Gaule et leurs ancêtres les Gaulois, que Charlemagne fut leur grand empereur — comme celui de tous les Français! Qu'une partie importante des Bretons actuels soient les descendants d'un peuple venu de Grande-Bretagne vers la fin des invasions «barbares», aucune importance pour le programme français. Que Charlemagne n'ait pas été l'empereur des Bretons, mais leur empereur, que son intervention à leurs dépens en 786, 799 et 811 les ait aidés contre eux.

Partout règne la même absence. Au mieux, car le poids du temps, l'histoire de notre peuple est tout simplement travestie en un mensonge pur et simple. Ainsi, on apprend les mariages «d'amour» de la Duchesse Anne... mais on ignore le mariage indo-français avec Maximilien d'Autriche et surtout pas un mot sur les armées françaises en Bretagne, sur la guerre, sur la bataille de Saint-Aubert-Cormier!

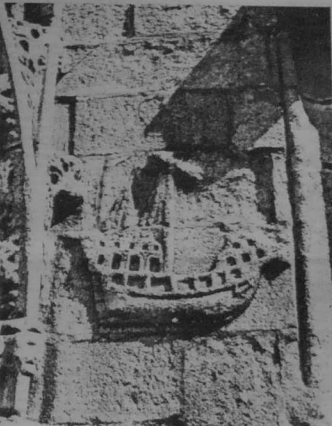
Après la perte de l'indépendance ducale, la Bretagne, «neuve», à la France, elle ne sert plus à rien dans l'histoire d'un pays ou elle ignore totalement de toute éternité. Tout au plus fournit-elle quelques éléments de langage français, bien sûr, car il ne saurait y avoir de littérature de langue bretonne — certaine le présent et le passé — encore le présent et le passé, quelques choses pour les besoins de l'imaginaire de la Révolution bourgeoise de 1793, quelques amuses pour le cabinet de Galbon ou la conquête de

Bretagne et trouver la mort à cette occasion, avait fait ses préparatifs contre les Bretons? Et enfin, l'insurrection de 1793, l'insurrection des colonisés? Y a-t-il eu beaucoup de nos compatriotes à connaître les grandes heures de l'Etat breton? A avoir simplement que celui-ci a existé, absolument distinct de l'Etat franc ou français? A savoir que nos souverains ont battu, parfois, les Bretons, mais qu'ils ont été vaincus, une amouille, une diatribe?

Nos enfants voient apparaître la Bretagne dans leurs manuels quand elle est amenée sur le programme scolaire. Avant? Elle n'existe pas pour le programme de lecture des manuels officiels! Peu importe que l'âge d'or de la marine bretonne précède son parti, cette période. Aux XV et XVI siècles, les Bretons ont été les grands «tourneurs» des mers et l'histoire Jean Tanguy nous fait l'étude de ce passé dont on se sert de mal à imaginer le grandeur. C'est lui la parole. «On trouve les Bretons partout, de la Baltique à la Méditerranée, jusqu'à Maroc, aux Açores et aux Canaries sans oublier Terre-Neuve où le seul des pays les premiers, ils sont alors au service des marchands de four les bretons qui les envoient dans toutes les directions...» Quelques chiffres significatifs: à Annecy, l'un des avant-ports d'Avant, la plus grande place commerciale au XVI siècle, la présence bretonne s'affirme d'une manière croissante avec 815 navires en 1505 enregistrés en 1525-26. A Bordeaux, grand port du vin par excellence à l'époque, et rendez-vous de tous les mers européens, plus de la moitié des chargements de vin et de poisson de 1470 à 1530 sont la fait des Bretons. (2). Et, ce sont les aciers de Penarth approvisionnés de leurs constructeurs que leur ville fut le plus grand port d'armement naval de la façade atlantique au début du XVI siècle? Est-ce que les historiens de l'époque apprennent qu'un historien américain, Spornon a prouvé que leur cité fut la capitale de la France des monarchies d'argent à la fin du XVI siècle? Et ne dit-il pas que les Bretons ont été le plus abrité une des premières et des plus originales écoles de cartographie nautique européenne?

Partout règne la même absence. Au mieux, car le poids du temps, l'histoire de notre peuple est tout simplement travestie en un mensonge pur et simple. Ainsi, on apprend les mariages «d'amour» de la Duchesse Anne... mais on ignore le mariage indo-français avec Maximilien d'Autriche et surtout pas un mot sur les armées françaises en Bretagne, sur la guerre, sur la bataille de Saint-Aubert-Cormier!

Après la perte de l'indépendance ducale, la Bretagne, «neuve», à la France, elle ne sert plus à rien dans l'histoire d'un pays ou elle ignore totalement de toute éternité. Tout au plus fournit-elle quelques éléments de langage français, bien sûr, car il ne saurait y avoir de littérature de langue bretonne — certaine le présent et le passé — encore le présent et le passé, quelques choses pour les besoins de l'imaginaire de la Révolution bourgeoise de 1793, quelques amuses pour le cabinet de Galbon ou la conquête de



Caravelle bretonne du XV^e siècle — Eglise Sainte-Nom, Fennarch.

l'histoire, sans oublier les manifestations (ou moins dans les écoles catholiques).

Mais 1575? Aura-t-on, en cette année du tricentenaire, un mot signalé à nos enfants que leurs ancêtres ont été les acteurs de la plus grave révolte du régime de Louis XIV? Il ne faut pas oublier qu'en plus de la propagande officielle française qui depuis Lantier, joue un rôle politique précis (fabriquer des citoyens-standards, dociles, Français interchangeables pour les patrons et les gendarmes), l'histoire est aussi faite par les érudits et les sociétés savantes. Or, en Bretagne, depuis le XIX^e siècle, ces milieux ont été investis par la noblesse — ceux qui, par profession ou par goût, peuvent rendre à notre pays, au place dans l'histoire et à notre peuple, la part de son passé.

comme à Saint-Nazaire. Or nous a beaucoup parlé du général Trochu, du siege de Paris, mais beaucoup moins du bachelier Thévoz, de Saint-Quay, du cordonnier Blanchet, de Fouagnou, du journaliste Toullec, de Quimper, du charbonnier Quelen, ou Pledry et autres Bretons de la commune de Paris morts en déportation sur les pontons de Brest.

Faire l'histoire du peuple breton c'est enseigner aux bretonnants bretonnants à travailler sur l'histoire bretonne, créer des éditions scientifiques et populaires pour révéler la connaissance de notre histoire, ce sont là des tâches éminemment révolutionnaires. Elles attendent ceux qui, par profession ou par goût, peuvent rendre à notre pays, au place dans l'histoire et à notre peuple, la part de son passé.

R. Leprieux

(1) Albert Memmi - Portrait du Colonisé, précédé du portrait du colonisateur, sans langages Pluvier, Utraclo, 1966.
(2) Jean Tanguy - In Finistère (sous la direction de J. La Galle), Editions de la CIA, Brest, 1972.

MEMOIRS COLLES ET TRES BONS VINS
L'unique vin de France qui se boit avec du pain...
PALACES ET PETITES PENSIONNS
Séjournez dans les plus beaux hôtels de France...
L'unique vin de France qui se boit avec du pain...
L'unique vin de France qui se boit avec du pain...

Publité pour des touristes qui ne sont pas les paysans bretons.
La seule satisfaction de la journée, c'est le bistrot, le pub, le café. Mais l'histoire n'est guère différente. Il nous est même arrivé, le matin, d'être dans un bistrot d'été. «Fronck, back!», dit-il. Ou, comprenant...

CLASHIQUE VARIETES POP JAZZ FOLK
Votre disquaire à BREST: **disco**
39, rue Jean-Jaures - BREST
DISQUES BRETONS ET CELTIQUES

festival interculturel de lorient
Samedi 9 août - L'après-midi:
CHAMPIONNAT NATIONAL DES BAGADOU
ET TOURNOI DE LUTTE BRETONNE
Le soir:
FESTIVAL INTERCULTUREL

Promouvoir, protéger, défendre la Bretagne et la liberté d'expression, au service de la presse.
KLAOD PAKET
relations publiques
7, rue Roussin - 35000 RENNES - Tél. (09) 79.02.15 (répondant)

LE PEUPLE BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

L'U.D.B. REÇUE

SOMMAIRE

PAGE 2

LA VIE DE L'UDB

PAGE 3

LA FÊTE DU PEUPLE BRETON

PAGE 5

LES NOTABLES BRETONS ET LE PLAN ROUTIER

PAGE 6

BENODET-BEACH ?

PAGE 7

MIKAEL KERNE

PAGE 10

D'AUTRES LE DISENT

PAGE 14

CHRONIQUE DES PEUPLES OPPRIMÉS

PAGE 14

DJIBOUTI : UN PROBLÈME COLONIAL

PAGE 15

COURRIER DES LECTEURS

Composition mécanique - Loriant
Imprimerie Cornouaillaise - Quimper
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. N° 45 367
Tirage : 8000 ex. - Dépôt légal : 3^e trimestre
Directeur de la publication : R. Lagrèze

A LA CHAMBRE DES COMMUNES



A la terrasse de la Chambre des Communes à Londres, de gauche à droite M. George Thompson, député écossais; notre camarade Loig Kervoas du Bureau politique; M. Dafydd Wigley, député gallois et la secrétaire des députés du Plaid Cymru à Londres.

Notre camarade, Loig Kervoas, s'est rendu à Londres début juillet pour représenter notre parti. L'Union Démocratique Bretonne répondait ainsi à une invitation du S.N.P. (Scottish National Party), invitation à une conférence sur la Bretagne, le problème breton et aussi l'U.D.B.

Loig Kervoas a d'abord été l'hôte de la section londonienne du S.N.P. Beaucoup de questions lui ont été posées sur la Bretagne, le mouvement breton... Outre-Manche, la réalité bretonne semble mal connue, sinon connue de manière trop parcellaire. Notre camarade a pu donner tous les éclaircissements possibles à ce sujet.

Ce fut aussi l'occasion pour

notre représentant de rencontrer à la chambre des Communes à Westminster des députés du S.N.P. (Ecosse) et du Plaid Cymru (Pays de Galles); citons entre autres George Thompson (S.N.P.), Gwynfor Evans et Dafydd Wigley (Plaid Cymru). Il est à noter qu'une grande partie de l'entretien avec George Thompson a eu lieu en breton. Les discussions ont surtout porté sur la multiplicité des partis bretons.

Sur ce point, la situation en Bretagne est assez différente de celle du Pays de Galles et de l'Ecosse. Au Pays de Galles, le Plaid prend de l'importance, le nouveau parti Cymru Gach étant encore assez jeune. En Ecosse, il n'existe qu'un seul parti d'union, le S.N.P.; rappelons que, lors des élections d'octobre 1974, ce parti a remporté un succès recueillant 30,4 % des suffrages exprimés et obtenant 11 sièges à la Chambre des Communes.

Notre camarade a exposé la situation en Bretagne en soulignant à la fois les ressemblances et les différences avec la situation Outre-Manche. Si la si-

tuation est partout de nature coloniale, il y a cependant plusieurs points de divergence: le système politique et administratif n'est pas le même (la France est hypercentralisée), le système des partis non plus; en Bretagne, il y a eu collaboration pendant la dernière guerre; la guerre d'Algérie a eu un certain impact sur les militants qui ont créé l'U.D.B.

Un dernier point est à noter. La position de l'U.D.B. vis-à-vis du F.L.B. (condamnation de ses méthodes) a été très appréciée par le S.N.P. et le Plaid Cymru. Ils sont quotidiennement confrontés avec le problème de la violence à propos de la question irlandaise. Comme nous, ils pensent que la violence des bombes ne mène à rien.

Ces entretiens ont été très amicaux et très fructueux. Dorénavant, les Ecossais et les Gallois savent que l'U.D.B. existe et ce qu'elle est. Ces contacts sont à maintenir à l'avenir, car les peuples opprimés sont solidaires dans leur combat contre l'impérialisme. Et chacun a à apprendre de l'expérience des autres.

Revêtements modernes du sol
TAPIS—MOQUETTES
Tentures murales
Pierre ROUAT
15, avenue A. Le Lay
CONCARNEAU